



La Plateforme nationale d'Épidémiologie et de Santé Animale (ESA) et l'appui aux politiques publiques

CÉLINE DUPUY, COORDINATRICE DE LA PLATEFORME ESA

ANSES LABORATOIRE DE LYON

celine.dupuy@anses.fr



Je présente cette intervention au nom de la plateforme ESA qui regroupe des experts de plusieurs institutions dont Santé publique France, sans implication financière ni tutelle de SpFrance.

Ce lien d'intérêt ne représente pas un conflit



FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME ESA

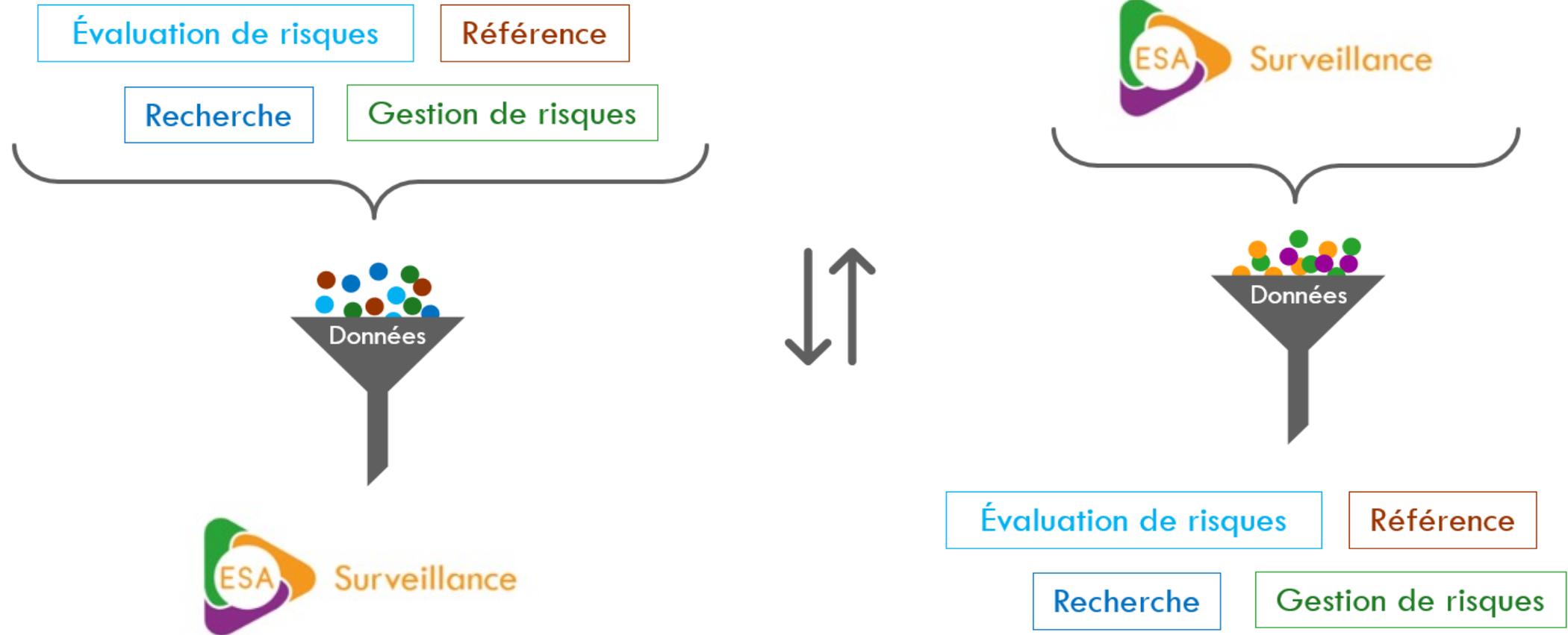


HISTORIQUE





CHAMP DE COMPÉTENCE : SURVEILLANCE



Surveillance mais en collaboration étroite avec les autres secteurs → impact sur la composition des Groupes de Travail (GT)



OBJECTIF

Développer, adapter et promouvoir
des dispositifs de surveillance

Réaliser des synthèses sur la situation
épidémiologique des dangers sanitaires

● **Exercer** une veille sanitaire nationale
et internationale

Améliorer l'efficacité de la surveillance



Appui technique aux
dispositifs de
surveillance



Non décisionnaire
pour les dispositifs de
surveillance

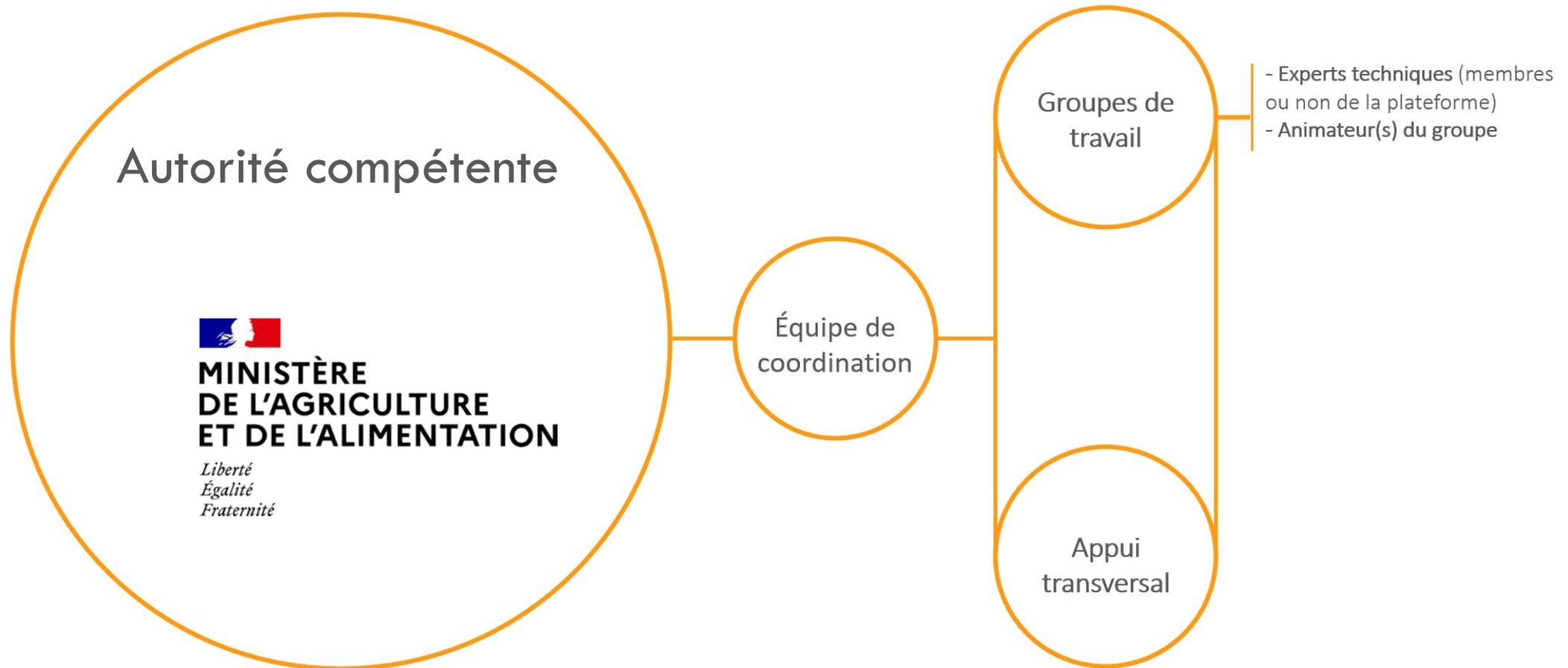


GOUVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



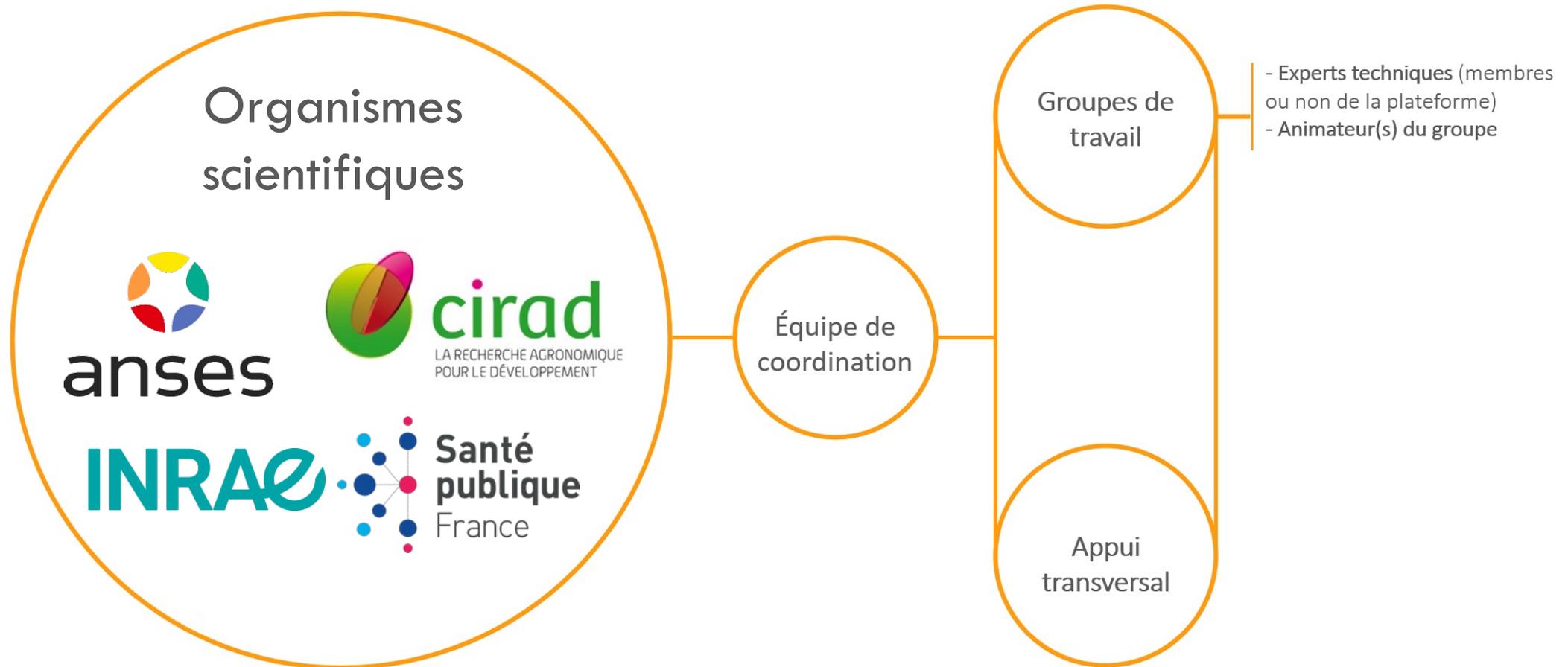


GOVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



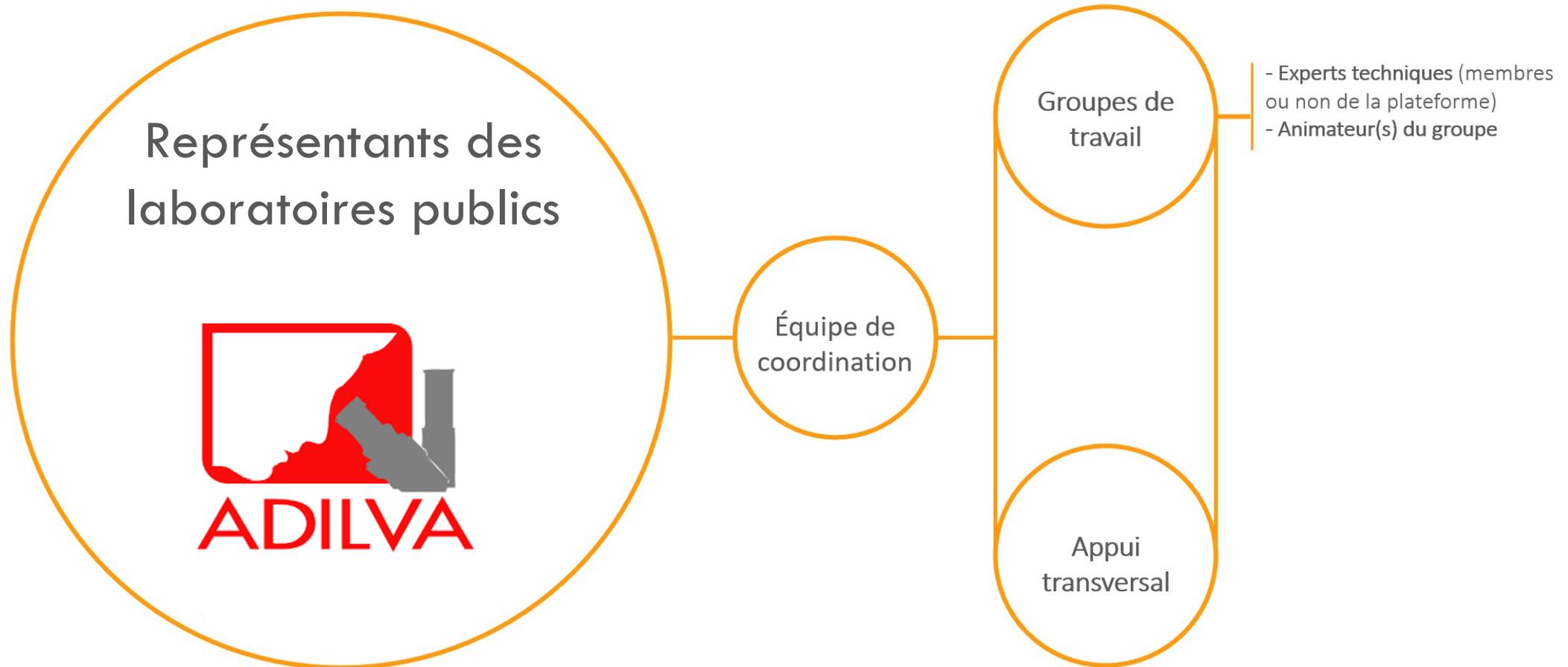


GOVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



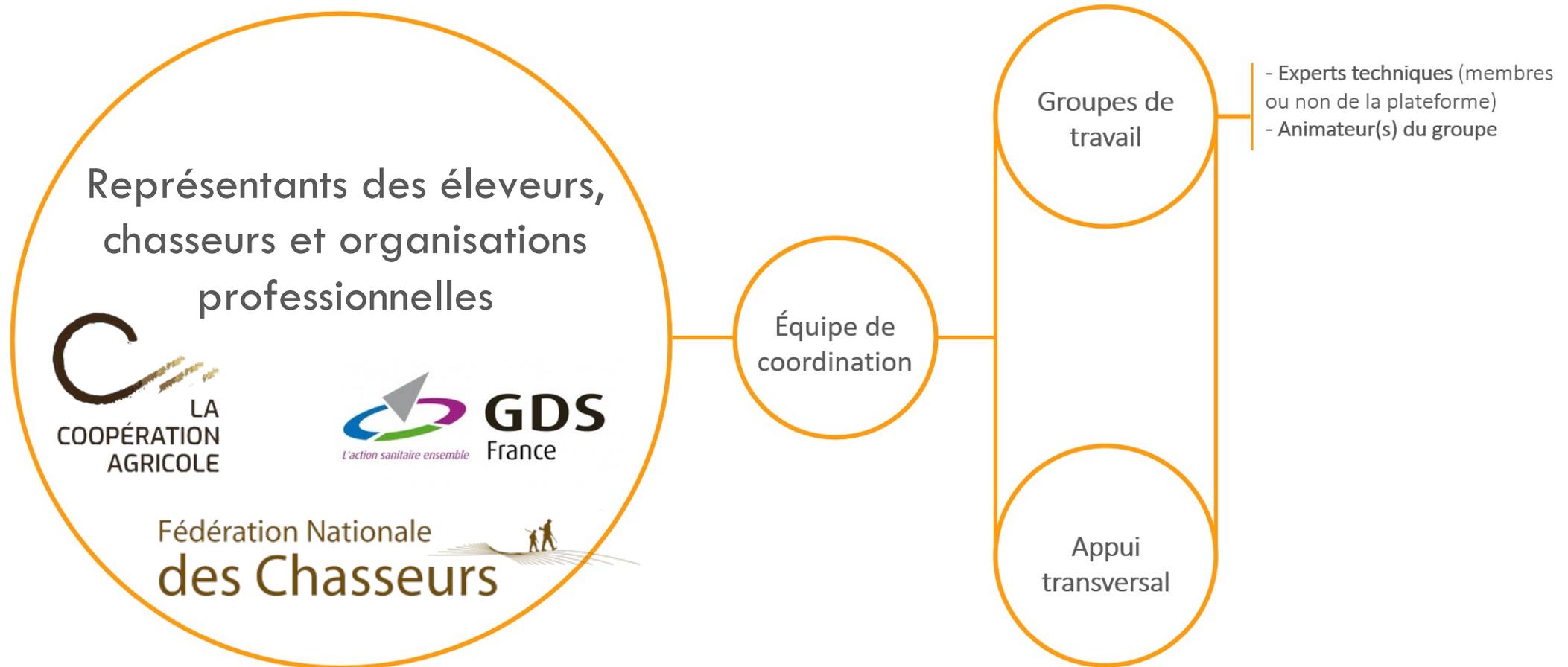


GOVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ





GOUVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



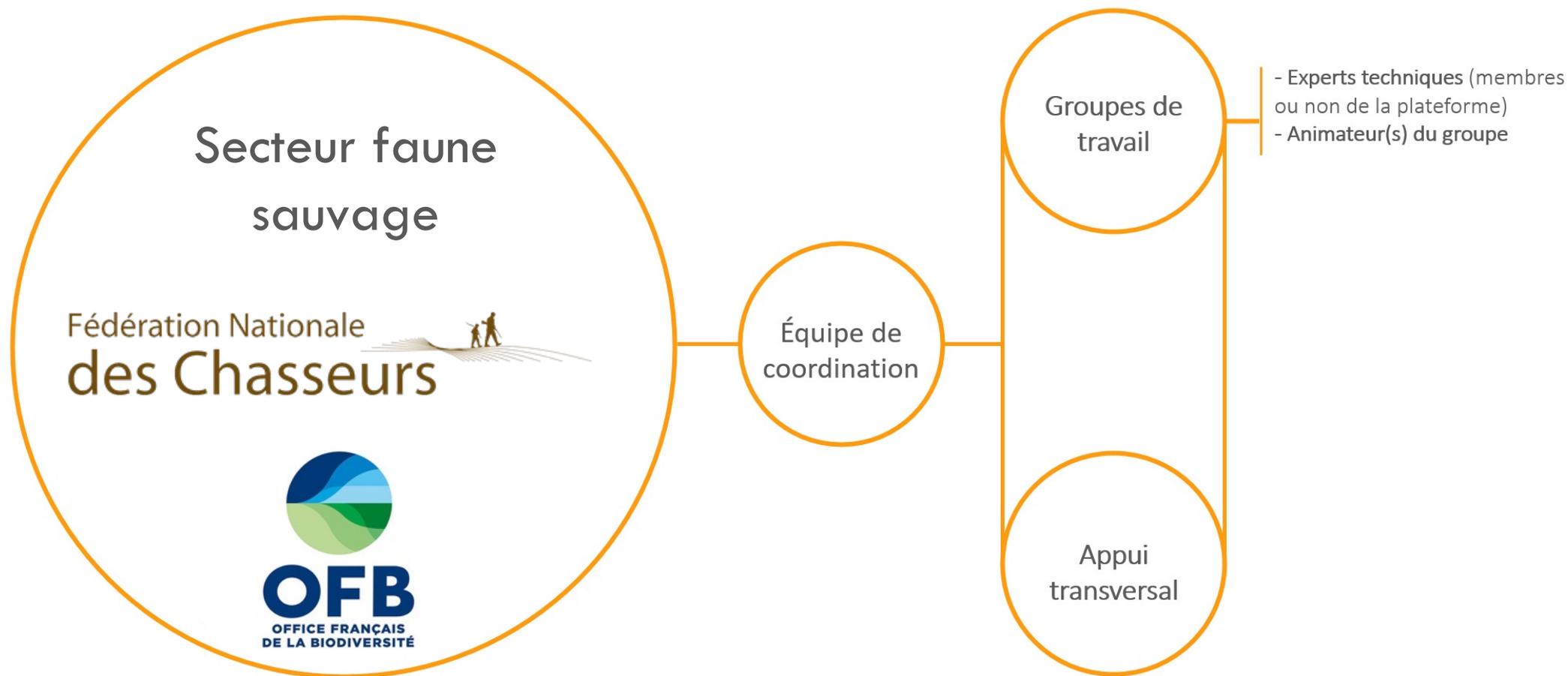


GOVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



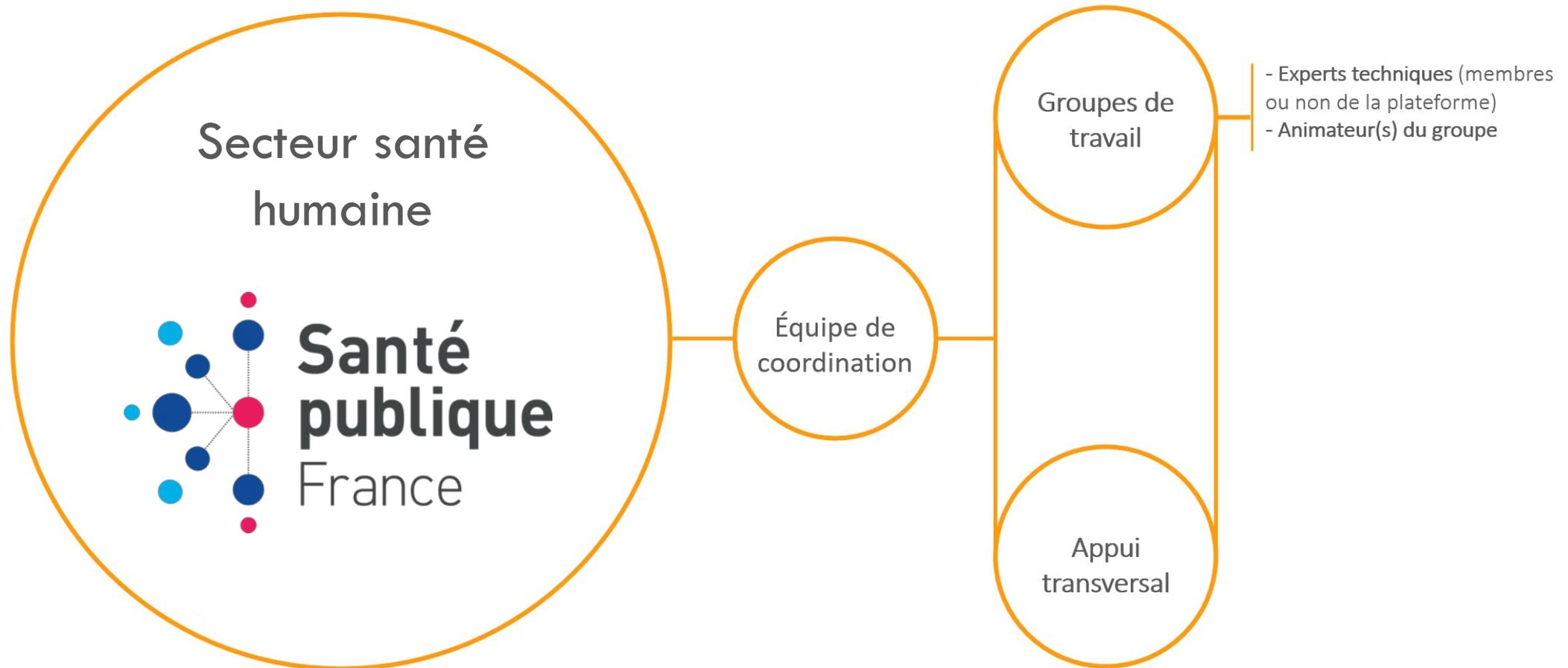


GOVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ





GOUVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ





GOUVERNANCE PARTAGÉE PUBLIC/PRIVÉ



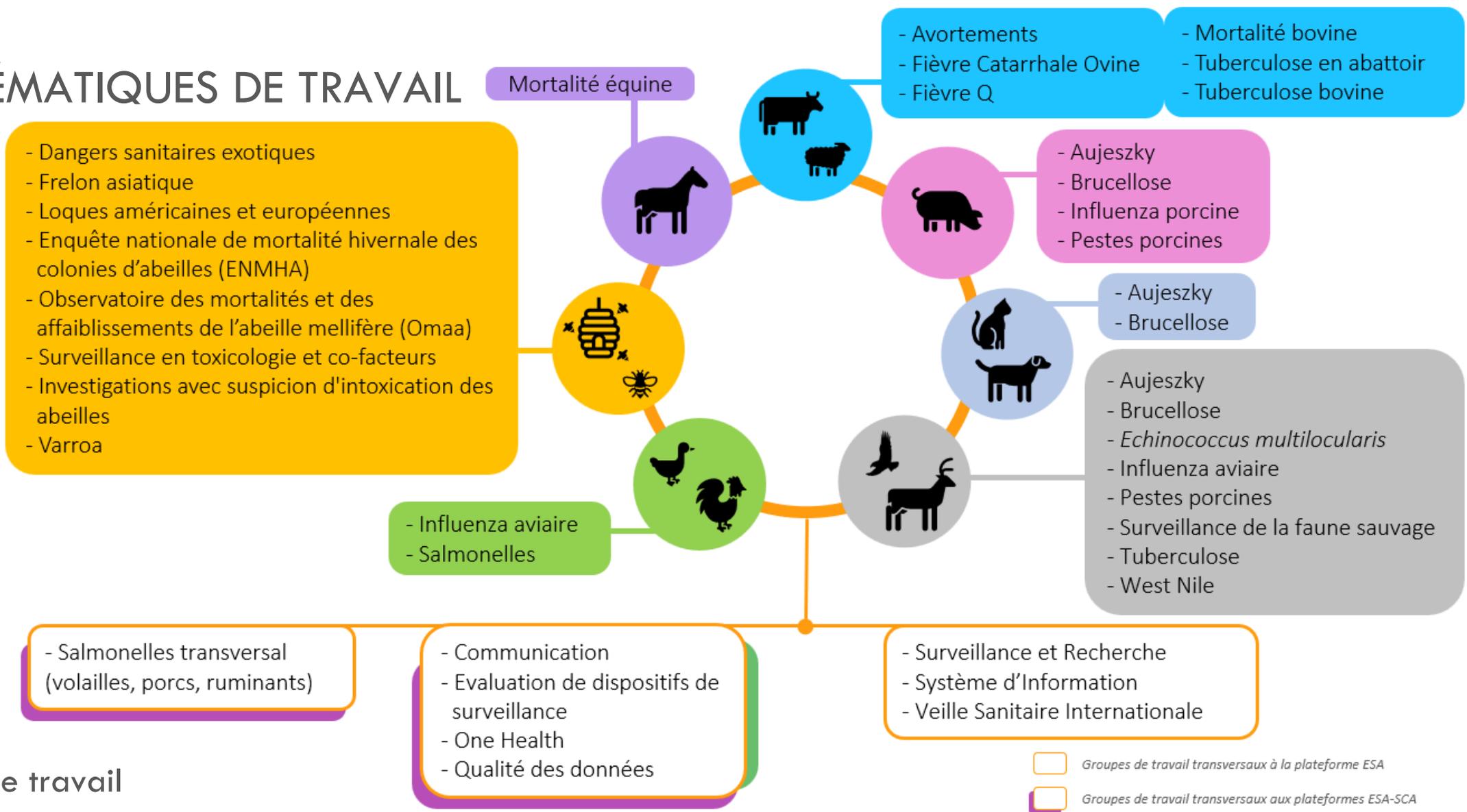


TROIS VALEURS





THÉMATIQUES DE TRAVAIL



- Groupes de travail transversaux à la plateforme ESA
- Groupes de travail transversaux aux plateformes ESA-SCA
- Groupes de travail transversaux aux plateformes ESA-SCA-ESV

- 33 groupes de travail
- 396 experts techniques provenant de 86 organismes



L'APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES



FOURNIR LES RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

Objectif : Permettre aux autorités compétentes de disposer des résultats de la surveillance pour éclairer ses prises de décision en matière d'adaptation des mesures de surveillance, prévention ou de gestion

- Co-construction d'outils répondant aux besoins avec l'ensemble des acteurs de la surveillance
- Maintien en fonctionnement des outils
- Prise en considération des besoins utilisateurs pour faire évoluer les outils
- Plusieurs outils/modalités
 - Des applications en ligne accessibles via un accès individuel sécurisé
 - La production de bilans chiffrés et contextualisés sur la situation sanitaire en France et dans les autres pays



EXEMPLE RELATIF À LA TUBERCULOSE BOVINE



Mise à jour: 21/04/2023

Echelle géographique:

Nationale

Espèce (choix unique):

- BLAIREAU
- CERF
- CHEVREUIL
- RENARD
- SANGLIER
- AUTRE

Campagne de prélèvement:

2023

Type de surveillance:

- PROGRAMMEE
- EVENEMENTIELLE

Afficher les animaux prélevés

Résultats d'analyse:

- INFECTE

Spoligotype :

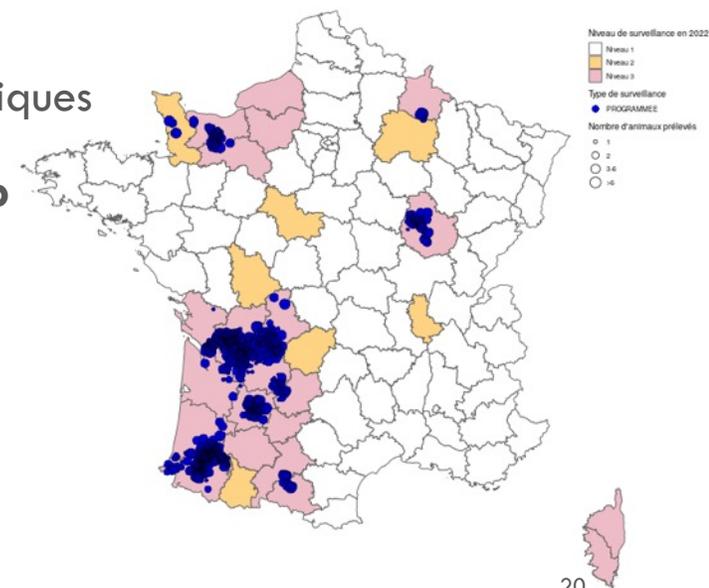
- SB0120 (BCG)
- SB0134 (GB35)
- SB0162 (F2) PARTIEL
- SB0821 (F7)
- SB0823 (F41)
- SB0823 (F41)
- SB0823 (F41)

Un tableau de bord interactif

- Fusion et nettoyage des fichiers de données départementaux de surveillance de la tuberculose bovine en faune sauvage (dispositif Sylvatub)
- Mise à jour trimestrielle d'un tableau de bord interactif (Rshiny)
 - Des onglets permettant à l'utilisateur de sélectionner ou non les informations souhaitées
 - Production de cartes et tableaux dynamiques

Un collectif d'experts au sein du GT Sylvatub

- Discussion sur les évolutions de zonages de surveillance





EXEMPLE RELATIF À LA TUBERCULOSE BOVINE

Usage pour un appui aux politiques publiques

- Utilisation du R-Shiny pour présenter des bilans lors des réunions de Copil nationaux ou locaux du dispositif
- Proposition d'évolutions des zonages soumise à la DGAI. Après validation par la DGAI, concrétisation par la publication des nouveaux zonages sur le site internet de la Plateforme ESA (lien AM du 7/12/2016)



NIVEAUX DE SURVEILLANCE SYLVATUB Actualisation du 15 mars 2023

Après examen des situations épidémiologiques des différents départements, la Cellule d'animation Sylvatub (CAS) du 02/02/2023 a avalisé les changements de niveau suivants :

+ Le département des **Ardennes est rétrogradé du niveau 3 au niveau 2** : en effet, la surveillance sur la faune sauvage et en élevage dans la zone historique pendant 5 ans après le dernier cas (blaireau infecté détecté en 2017) n'a pas permis de mettre en évidence de nouvelle infection dans les espèces surveillées. Cependant, un foyer isolé a été détecté en 2021, donc une zone de prospection a été mise en place dans une autre partie du département. De plus, la surveillance événementielle effectuée par les chasseurs lors de l'examen de la venaison doit être maintenue dans tout le département.

+ Le département de la **Marne est rétrogradé du niveau 2 au niveau 1** : ce département était impacté par la zone historique des Ardennes, avec quelques communes en zone tampon. La surveillance dans cette zone n'ayant pas mis en évidence de persistance de l'infection (voir ci-dessus), ce département ne contient plus de zone de surveillance. La surveillance événementielle effectuée par les chasseurs lors de l'examen de la venaison doit cependant y être maintenue comme dans les autres départements de niveau 1.

+ Le département de l'**Aveyron passe en niveau 2** suite à la découverte d'un foyer bovin à risque. En effet, l'enquête épidémiologique n'a pas encore permis de dater l'introduction de l'infection dans l'élevage ni d'en comprendre l'origine. De plus, l'assainissement du troupeau se fait par abattage sélectif. Une zone de prospection a ainsi été définie autour de cet élevage.

La carte synthétique des niveaux de surveillance départementaux est mise à jour (Cf. illustration 1 ci-dessous) pour tenir compte de ces changements. Des précisions sont apportées sur les zones de surveillance programmée et événementielle par l'illustration 2, qui reprend les zones de surveillance telles que définies par l'Arrêté ministériel du 07 décembre 2016 et approuvées par le MAA et le MTES le 28 novembre 2022 (Ce zonage fait annuellement, en septembre, l'objet d'une analyse de risques présentée en CAS, qui propose alors des réajustements éventuels).



EXEMPLES RELATIFS À L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

- Développement dans l'urgence en janvier 2021 en lien avec la VSI d'un premier outil d'édition automatisé de rapport (Rmarkdown) mais ne permettait pas un usage en autonomie pour la DGAL donc contraignant
- Développement d'un outil RShiny permettant
 - L'édition du rapport précédent en « clic bouton » en autonomie
 - La production de cartes et tableaux complémentaires via des onglets interactifs
 - La production d'indicateurs de suivi de la qualité des données avec identification des incohérences

VSI Influenza Aviaire

Accueil Tableaux Graphiques ZRD Sud-Ouest Cartes

Selectionner le jeu de données

Parcourir... Export-CasSuspicion-26102022093526 (2).csv

Upload complete

Choisissez la période de visualisation des données

01/08/21 - 25/05/23

Télécharger le rapport France

Note: l'élaboration du rapport peut prendre un certain temps. Ne cliquez qu'une fois sur le bouton

Import des données

Les données ont bien été importées

Présentation des données

Vous trouverez une notice d'utilisation de l'application [en cliquant ici](#)

Ce rapport traite les données exportées du système d'information de la DGAL. Il a été conçu dans le cadre des missions de la veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA.

Compte tenu du délai entre la détection d'un foyer/cas, sa confirmation en laboratoire et son enregistrement dans la base SIGNAL, les décomptes de foyers/cas sur la dernière semaine écoulée peuvent ne pas être complets. Ils sont affichés en transparence sur les histogrammes d'incidence quotidienne et hebdomadaire.

Cette application est en accès restreint et contient des données sensibles. L'usage des productions issues de cette application doit être validée au préalable par la DGAL.

Tout usage des productions de cette application doit se faire avec l'ajout d'un logo ou d'un texte précisant que les productions sont issues de la Plateforme ESA.



Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site de la Plateforme ESA

Nombre de foyers/cas par département et par type

Département	Elevage commercial	Basse-cour	Sauvage captif	Sauvage libre
ain	3	0	0	8
aisne	0	0	0	1
ardeche	0	1	0	0
bas rhin	0	0	1	0
calvados	0	2	0	27

Affichage de 1 à 5 sur 35 lignes Afficher 5

Page précédente 1 2 3 4 5 ... 7 Page suivante

Nombre de foyers/cas par département et par espèce

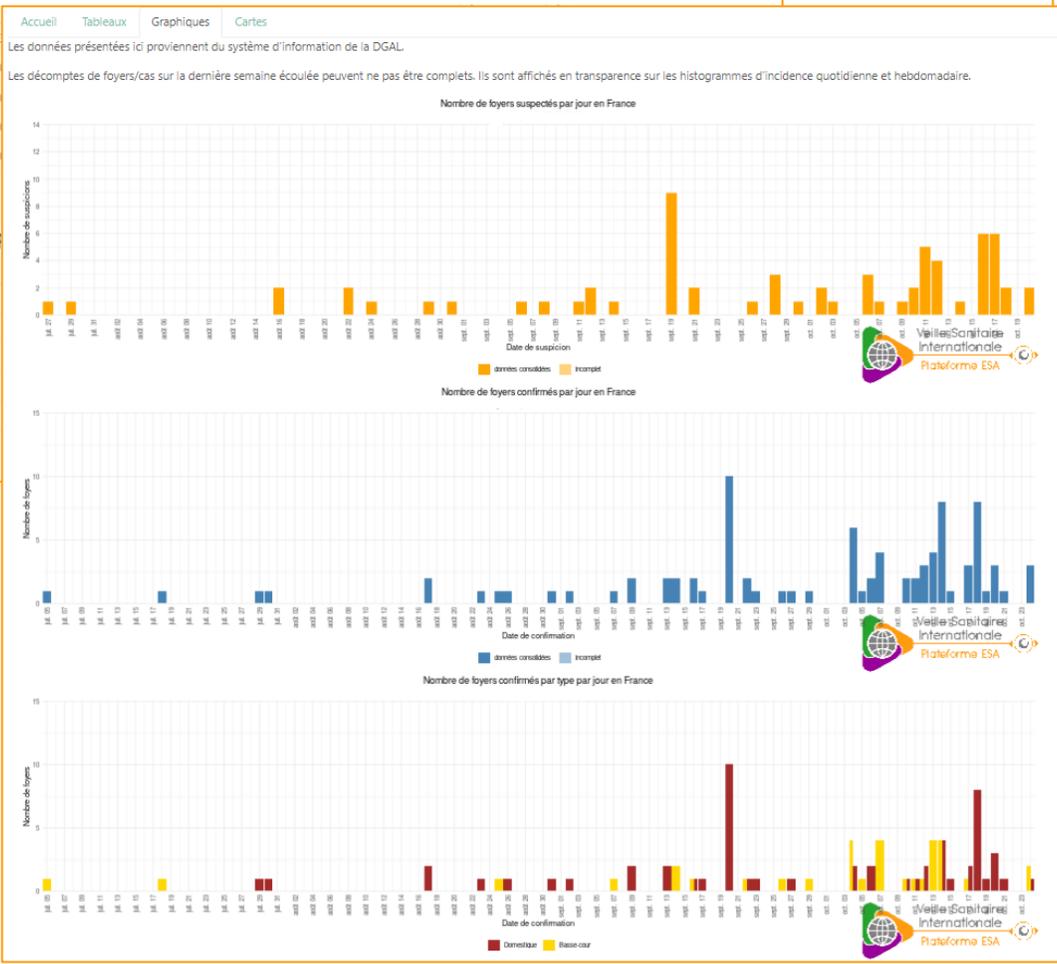
Département	Autre espèce volaille	Canard	Cygne	Dinde	Gallus gallus	Goeland	Oie	Pigeon	Pluriespèces avec	Pluriespèces sans	Non précisé	Total
ain	3	2										
aisne	0	0										
ardeche	0	1										
bas rhin	0	0										
calvados	6	0										

Affichage de 1 à 5 sur 35 lignes Afficher 5

Nombre de foyers confirmés

Semaine
S43, oct. 24
S42, oct. 17
S41, oct. 10
S40, oct. 03
S39, sept. 26

Affichage de 1 à 5 sur 15 lignes Afficher 5



Cas et foyers d'IAHP

Valorisation des données

Plan

- I. Bilan au 25/05/2023 1
- II. Evolution temporelle dans les foyers domestiques 9
 - A. Evolution du nombre de suspicions par jour 9
 - B. Evolution du nombre de foyers sur toute la France 10
 - 1. par jour 10
 - 2. par semaine 12
 - 3. par semaine et par type 16
- III. Règles de nettoyage des données 17
 - A. Gestion des foyers dont le type n'est pas renseigné 17
 - B. Date de confirmation 19
 - C. Données manquantes pour l'Espèce 19
 - D. Définition du jeu de données 22
- IV. Cartes 23
 - A. Localisation des foyers d'IAHP H5 en France depuis le 01/08/2021 23
 - B. Localisation des foyers d'IAHP H5 en France depuis à une semaine et à un mois 24



EXEMPLES RELATIFS À L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

- Les productions de la veille sanitaire internationale (VSI) : mise à disposition et interprétation des données de surveillance nationales et internationales





EXEMPLES RELATIFS À L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

- Les productions de la veille sanitaire internationale (VSI) : mise à disposition et interprétation des données de surveillance nationales et internationales
 - Une fiche dédiée dans le bulletin hebdomadaire de veille (BHVSI)
 - Des notes bilan en fin de saison
 - Réponse à des sollicitations « sur mesure » du ministère selon les besoins (cartes, graphiques, vidéos)

BHVSI-SA
Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

SOMMAIRE
Du 23/05/2023 semaine du 15 au 21/05/2023

Le BHVSI-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, [cliquez directement sur le titre.](#)

⚠	Fièvre aphteuse au Proche-Orient : Aucune déclaration cette semaine.
🔄	Fièvre West Nile en Europe : confirmation de la lignée 1 dans le sud et de la lignée 2 dans le nord de l'Italie.
🔄	Influenza aviaire hautement pathogène en Europe : nouvelle vague épidémiologique dans le Sud-Ouest de la France.
🔄	Influenza aviaire hautement pathogène sur le continent américain : premiers cas sauvages au Brésil.
🔄	Maladie hémorragique épidémiologique : un nouveau foyer détecté en Sardaigne.
🔄	Peste porcine africaine en Europe : Italie - poursuite des détections en Calabre
🔄	Dangers sanitaires à actualité réduite : <i>Aethina tumida</i> sur l'île de la Réunion, Clavelée, FCO en Espagne, rage classique en Europe.

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Abonnez-vous

IAHP Europe

Veille sanitaire internationale	
Note bilan	15/09/2021

Influenza aviaire hautement pathogène en Europe : bilan de la saison 2020-2021

- Épidémie de plus grande ampleur que les précédentes (2016-2017 et 2019-2020), touchant les compartiments sauvages et domestiques, dans 29 pays.
- Circulation de virus IAHP en Russie dès le mois de juillet 2020.
- Détection des premiers cas sauvages et foyers domestiques aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne fin octobre 2020, suivie d'une extension rapide à toute l'Europe au dernier trimestre 2020.
- Le sous-type H5N8 est majoritaire et de nombreux autres sous-types ont été identifiés, tous du clade 2.3.4.4b.
- La France est le pays le plus touché au niveau domestique, avec une épidémie très localisée dans le Sud-Ouest : 492 foyers domestiques, majoritairement de palmipèdes (475 dans le Sud-Ouest et 17 hors Sud-Ouest) ont été déclarés.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Jean-Philippe Amat, Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Sylvain Falala, Guillaume Gerbier, Viviane Hénaux, Yves Lambert, Renaud Lancelot, Carlène Trévenneq

Autres experts sollicités : Mathieu Guillemin¹, Sophie Le Bouquin-Leneveu², Éric Niqueux², Béatrice Grastland², Axelle Scoizec², Audrey Schmitz², Anne Van De Wiele³

Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr

¹ Office Français de la Biodiversité, Unité Avifaune Migratrice, Arles, France
² Laboratoire national de référence de l'influenza aviaire, Anses Ploufragan-Plouzane-Niort, site de Ploufragan,
³ Office Français de la Biodiversité, Unité Sanitaire Faune, Auffargis, France

Cette note présente l'évolution des foyers domestiques chez les volailles et des cas en avifaune captive et non captive d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) pour la saison 2020-2021 (du 01/08/2020 au 31/07/2021) en Europe. L'encadré 1 précise la fenêtre temporelle, la couverture géographique et les terminologies utilisées au niveau européen pour déclarer les foyers et cas d'IAHP et la notion de pathogénicité des souches d'influenza au sens de l'OIE.

Veille Sanitaire Internationale Plateforme ESA

Thématique veille sanitaire internationale	
Bilan	23/05/2023

Bilan de l'IAHP, en 2022, dans le compartiment sauvage en France

Pour l'OFB : Loïc Palumbo, Anouk Decors, Anne Van De Wiele
Pour le laboratoire national de référence : Béatrice Grastland, Eric Niqueux, Audrey Schmitz, François-Xavier Briand
Pour le comité de rédaction VSI de la Plateforme ESA : Jean-Philippe Amat, Sophie Carles, Eric Cardinale, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Viviane Hénaux, Renaud Lancelot, Célia Loquet, Carlène Trévenneq, Sylvain Villaudy
Auteurs correspondants : plateforme-esa@anses.fr

Essentiels

L'année 2022 aura été une année sans précédent vis-à-vis de l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans les populations sauvages. Cette situation est liée à des changements épidémiologiques apparus dès le premier semestre, avec trois éléments majeurs :

- De nombreux cas d'infection ont été détectés, regroupés en plusieurs clusters spatio-temporels associés à des épisodes de mortalité d'un niveau exceptionnellement élevé.
- La circulation virale s'est maintenue au printemps et à l'été malgré la montée des températures, avec une circulation active et massive en continu sur toute l'année, sans que de nouvelles introductions en Europe de virus d'IAHP aient été mises en évidence au cours des migrations post-nuptiales (août-novembre 2022).
- Le spectre observé d'espèces fortement touchées était différent de ce qui a été connu jusqu'alors et incluait des espèces à enjeu de conservation.

Enfin, 2022 aura été marquée par une importante augmentation des cas de maladie et de mortalité liés à l'IAHP chez des mammifères dans le monde (pinnipèdes, mustélidés, renards, ours, ...) dont un chat domestique vivant à proximité d'un élevage avicole infecté en France en décembre 2022.



EXEMPLES RELATIFS À L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

Usage pour un appui aux politiques publiques

- Appui pour la préparation de réunions internes DGAL, avec le cabinet du ministre, avec les professionnels des filières
- Visibilité sur les mesures de surveillance et leur suivi



FOURNIR DES INDICATEURS POUR LES INSTANCES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

- La DGAL doit fournir chaque année des indicateurs à l'OMSA, l'EFSA et la commission européenne
- Appui de la Plateforme ESA pour la production de ces indicateurs pour certains des dispositifs pour lesquels elle apporte un appui (tuberculose, salmonelles volailles)
 - Intégration des différents fichiers de données
 - Nettoyage des données
 - Production automatisée des indicateurs

Usage pour un appui aux politiques publiques

- Permet à la DGAL de réaliser la soumission des indicateurs aux différentes instances de manière plus efficiente



Bilan EFSA 2022 (Données BDNI, BSA, LNR, SIGAL)

22/05/2023

Table of Contents

I. Données BDNI, LNR et SIGAL.....	1
A. Le nombre de bovins et de troupeaux infectés (Codes EFSA DU30.A et DU56.A).....	1
B. Le nombre total de troupeaux et de bovins (Codes EFSA DU01.A et DU07.A).....	2
C. Le nombre d'animaux testés en routine avec l'intradermotuberculinations (Code EFSA: DU27.A).....	2
D. Le nombre de troupeaux de bovins avec le statut officiellement indemne (Code EFSA DU54.A).....	2
II. Enquête BSA.....	2
A. Rythme de tuberculination en prophylaxie et âge minimum des animaux tuberculins en prophylaxie (Code EFSA DU26.A).....	2
B. Nombre de tuberculinations d'introduction ou de vente (Code EFSA DU28.A).....	7
C. Suspensions et confirmations des suspicions à l'abattoir sur bovins "Officiellement Indemnes" (Code EFSA DU29.A).....	12
III. Bilan sur les indicateurs EFSA.....	16
A. Tableau final récapitulatif des indicateurs EFSA.....	16
B. Commentaires sur les Résultats obtenus.....	17
IV. Résultats annexes issus de l'analyse de l'enquête BSA.....	17
A. Bovins soumis à l'abattage diagnostique avec lésion et confirmés infectés.....	17
B. Bovins soumis à l'abattage partiel avec lésion et confirmés infectés par Département de provenance du bovin.....	22
C. Bovins soumis à l'abattage total avec lésion et troupeaux en abattage total avec lésion par Département de provenance du bovin.....	26



APPORTER UN APPUI POUR LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE

- Co-construction en GT de propositions d'évolution de la surveillance pour améliorer son efficience
- Aboutissement concret à la mise à jour ou la parution de textes réglementaires nationaux ou européens ou infra-réglementaires après prise en compte par le/les ministères concernés



EXEMPLES RELATIFS À LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE

Appui par le GT FCO pour la mise en place de nouvelles modalités de surveillance des sérotypes exotiques suite à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation européenne (LSA)

- Production d'une note technique qui s'est concrétisée par une l'IT 2022-90
- Appui à la mise en œuvre
- Valorisation des données de la surveillance

Usage pour un appui aux politiques publiques

- Fournir les éléments techniques permettant une prise de décision éclairée de la DGAL en matière de surveillance de la FCO et apporter un appui pour la valorisation des données de surveillance

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		Ordre de service d'action
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION		
Direction générale de l'alimentation Sous-direction de la santé et du bien-être animal Bureau de la santé animale 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 0149554955		Instruction technique DGAL/SDSBEA/2022-90 02/02/2022



Surveillance programmée FCO exotique 2021-2022

Table des matières

I.	Appui apporté par le GS FCO	1
II.	Appui apporté par l'équipe en appui transversal et coordination	1
A.	Conception d'un fichier pour collecter les données	1
B.	Analyse des résultats de la surveillance	2
III.	Retour d'expérience surveillance 2021-2022 et impact pour surveillance 2022-2023	3
A.	Qualité des données	3
B.	Pertinence des indicateurs produits	3



EXEMPLES RELATIFS À LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE

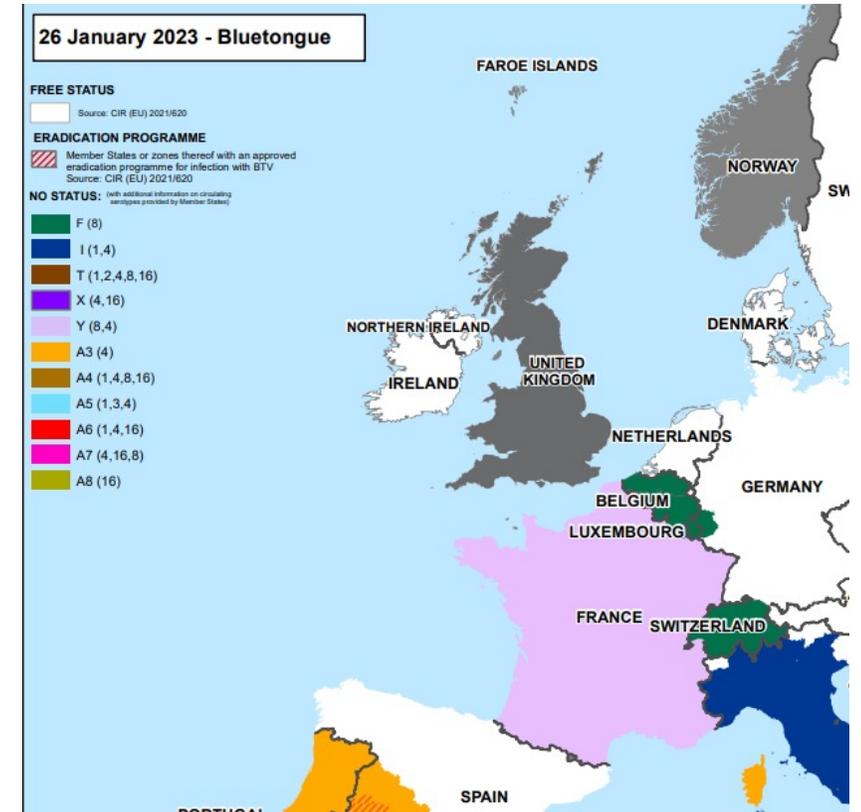
Appui par le GT FCO pour permettre la reconnaissance au niveau européen et international d'un changement de statut de la Corse vis-à-vis de certains sérotypes de FCO (1,2,6 et 16)

- Production d'une note technique à l'attention de la DGAL permettant de motiver, à partir de l'analyse des données de surveillance sur plusieurs années, le changement de statut de la Corse

Cela a permis in fine de changer le statut de la Corse et limiter les impacts sur les restrictions aux mouvements pour les professionnels

Usage pour un appui aux politiques publiques

- Fournir les éléments techniques permettant à la DGAL de soumettre une demande à la commission européenne de changement de statut sanitaire de la Corse



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Merci à l'ensemble des acteurs impliqués dans les travaux de la Plateforme ESA



www.plateforme-esv.fr



www.plateforme-esa.fr



www.plateforme-sca.fr

Accès à la page
d'abonnement au Bulletin
de la VSI

